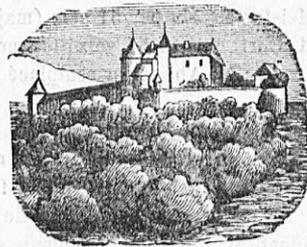




LA GRUYÈRE



PRIX DE L'ABONNEMENT :
 Suisse... 1 an, Fr. 4 50
 »... 6 mois, » 3 50
 Étranger... 1 an, Fr. 8 —
 »... 6 mois, » 5 —
 payable d'avance.

JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant le mercredi et le samedi.

Supplément bimensuel gratuit : *L'ÉCHO LITTÉRAIRE*

IMPRIMERIE ET ADMINISTRATION : Rue du Tir 131, BULLE.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

HORAIRE D'ÉTÉ : Bulle, dép. 6⁰⁰ 10²⁰ 2²⁵ 5⁰⁵ 8⁴⁵ — Bulle, arr. 8¹⁰ 1²⁵ 4⁵⁵ 7⁴⁰ 10⁵⁵

Prix des annonces et réclames:

Annonces: Canton, 10c.; Suisse, 15c.; Étranger, 20c. la ligne ou son espace.

Réclames: 80 c. la ligne.

S'adresser à l'agence de publicité Haasenstein & Vogler, à Bulle, r. de Gruyères; Fribourg, rue St-Nicolas, ou à ses succursales.

BULLE, le 7 juin 1901.

Esclavage et discipline.

Pourquoi nos députés sont-ils incapables de la moindre réforme, de la plus petite économie? Pourquoi nos députés sont-ils si différents à Fribourg de ce que nous les voyons chez eux, en province? Pourquoi, partout remplis de bonnes intentions, n'en réalisent-ils aucune?

Les causes en sont multiples.

Nous n'en examinerons qu'une aujourd'hui.

C'est l'esclavage de la discipline de parti. Grâce à elle, on blâme et approuve à la fois.

Hâtons-nous de le dire, ce n'est pas là un vice spécial au Grand Conseil fribourgeois. Presque toutes les assemblées délibérantes en sont plus ou moins entachées, mais nulle part ce mal ne sévit avec autant d'intensité que dans notre Grand Conseil.

Dans l'antiquité, l'historien romain Tacite nous montre le sénat romain tremblant devant César, votant la mort, l'exil de ses propres membres ou la confiscation de leurs biens.

Lors de la Révolution française, la majorité de la Convention envoya ses chefs successifs à la guillotine. On avait appelé « le Marais » les bancs où siégeait cette majorité docile.

Mais ces gens-là vivaient dans la peur et la crainte, sous la perpétuelle menace de la hache du licteur ou du couperet de la guillotine.

Les chefs de notre majorité gouvernementale, Dantons ou Robespierres au petit pied, ne sont pas si terribles que cela.

Il n'est nul besoin d'héroïsme pour leur résister.

Le député qui leur désobéit n'a à redouter ni la mort, ni l'exil, ni même la confiscation.

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 11

UNE ÉTRANGE AVENTURE

Nouvelle, par G. DUCÉUR

Mais déjà mon avenir commençait à préoccuper mon père. Je ne pouvais pas rester toujours à Rosenthal. Les aînés de notre famille, avant de prendre l'administration des biens, doivent voir le monde, séjourner dans les grandes villes, se mettre en relations avec les personnes de leur rang, afin d'achever l'éducation et continuer les études seulement ébauchées sous le toit paternel. Déjà aussi, la perspective d'un prochain mariage venait jeter sa note triste au milieu de mes rêves. Souvent mon père disait : J'ai un ami d'enfance à Vienne; tu dois aller chez lui; sa fille mérite que tu la voies.

A ces paroles, une rougeur subite envahissait mon front de vingt ans; la simple allusion à ce projet, qui me paraissait de plus en plus inévitable, me causait une douleur profonde, car je sentais mes illusions s'évanouir, et j'avais peine à m'habituer à cette idée que Maria ne serait plus pour moi qu'un divin portrait tout éclairé par l'or de son grand cadre.

Il y a deux ans de cela. Un soir, mon père se mit au lit en ordonnant de quêrir un médecin : une fièvre maligne

Il risque tout au plus une placette d'assesseur ou de suppléant qui ne lui rapporte rien, dont il n'a pas besoin et dont beaucoup d'autres se passent très bien.

Individuellement, les députés de notre majorité rurale ne sont pas pires que d'autres.

Nous y comptons des agriculteurs expérimentés, des administrateurs communaux prudents et économes, des hommes modérés, comprenant qu'il faut vivre et laisser vivre, que, faisant appel aux ressources de tous, il faut écouter les avis de tous. Laissés à eux-mêmes, ils voteront les propositions qui leur paraissent bonnes, même venant d'un collègue de la minorité.

Malheureusement, ils ne sont pas laissés à eux-mêmes. Arrivés dans la capitale, ils deviennent aussitôt la proie de l'esprit de parti et de la discipline de parti.

Oh! nous comprenons qu'un gouvernement ait besoin d'une majorité et d'un parti de discipline.

Même dans une république, lorsque se pose une question de principe, d'existence, nous admettons que le parti exige de ses membres le sacrifice de leurs divergences ou de leurs vues personnelles.

Étendre ses prétentions au delà, ce n'est plus de la discipline, mais de l'esclavage pour les députés, de la tyrannie de la part des chefs.

On cite tel député votant telle loi judiciaire que, deux jours avant, il disait déplorable; tel autre proposant à l'assemblée une candidature que le même jour il taxait d'impossible; un troisième votant une grosse dépense qu'il réprouvait cinq minutes après, en prenant les « dix heures » au café voisin.

Ce n'est point là agir en hommes libres et en représentants d'un peuple libre, mais en esclaves.

Le père de ces lâchetés et de ces compromissions, c'est la discipline de parti poussée à l'ex-

venait de s'emparer de son corps robuste. Huit jours après, le docteur ne lui laissait plus aucun espoir; son heure dernière avait sonné. C'est avec un courage stoïque qu'il apprit cette nouvelle terrible. Quelques minutes avant sa mort, il m'appela près de lui et me remit une lettre, m'enjoignant d'en prendre aussitôt connaissance. Ensuite, la lecture terminée, je promis à mon père d'agir d'après ses suprêmes volontés.

Le lendemain, j'étais orphelin.

Voici à peu près le contenu de cette lettre :

Le frère de mon père, le comte Raymond, était revenu d'Italie quelques années auparavant pour réclamer sa part du riche patrimoine qui devait, espérait-il, lui échoir un jour. Il comptait, comme gentilhomme fortuné, obtenir la main de la belle romaine, Eugénie Albanie.

Je t'ai déjà dit, en te rapportant ce que la vieille Martha m'avait confié, que mon grand-père n'avait pas voulu faire droit à la demande de mon oncle. Il invoquait, pour motiver et justifier son refus, les lois de notre famille qui reconnaissent le fils majeur comme l'unique propriétaire de tous les biens des Rosenthal.

Cette décision parut sans doute à Raymond très injuste, car il se fâcha, s'emporta, s'oublia : d'un geste violent, il avait lancé le livre généalogique à la paroi. Le contre-coup le renvoya à la tête de mon vénérable aïeul qui tomba raide mort sur le plancher. Épouvanté de cette action, Raymond avait quitté le toit paternel et, nouveau

trême, devenue le grand ressort de notre gouvernement tépelet.

Les journaux conservateurs et libéraux ont fait grand bruit, il y a deux ans, du geste du député français Briçon, appelant les frères maçons au secours du ministère menacé.

Chez nous, les chefs de la majorité recourent au geste de détresse pour une dépense de 100 fr. ou le changement d'une virgule.

Ce système est déplorable; dans le fond de leur cœur, les députés qui en sont victimes le regrettent. Il leur suffirait cependant de vouloir pour s'en débarrasser et y mettre un terme.

Le jour où les députés, indépendants par leur situation ou les longs services rendus, diront aux chefs du parti : Jusque-là, mais pas plus loin! ces chefs s'inclineront, s'habitueront à ne pas grincer des dents à la première contradiction, respecteront à la fois la liberté de leurs partisans et le pouvoir dont ils sont revêtus eux-mêmes.

Les uns et les autres ont prêté serment non pas de servir les intérêts d'un parti, non pas de respecter les ordres et les directions de chefs de parti, mais de maintenir la constitution et de respecter les lois et les libertés du peuple et des citoyens. Malgré cela, on ne connaît de la loi que les dispositions que l'on peut invoquer en sa faveur.

Quant aux libertés du peuple et des citoyens, personne n'y songe. La seule crainte du Tribunal fédéral les rappelle quelquefois à la mémoire du gouvernement.

C. R.

CONFÉDÉRATION SUISSE

CHAMBRES FÉDÉRALES

Le Conseil national a procédé mardi à l'élection du bureau en deux tours de scrutin. M. le colonel

Caïn, il avait disparu sans donner pendant longtemps aucun signe de vie.

Quelques années après ce tragique événement, une tante mourait à Rome, où elle s'était retirée à la mort de son époux, un noble italien. Par son testament, elle avait abandonné toute sa fortune à ses deux neveux. La moitié revenait donc à mon père et l'autre moitié à mon oncle Raymond. C'est alors que ce dernier avait donné de ses nouvelles au château des Rosenthal, en annonçant la mort de notre parente et son mariage avec Eugénie Albanie, ce qui le réconciliait ainsi avec la branche aînée.

Mon père avait toujours ressenti une vive affection pour son frère. Il lui témoigna sa confiance en le priant d'administrer cette part d'héritage, la dot de ma sœur, et dont les comptes devaient être remis à Berthe le jour de son mariage. Raymond s'empressa d'acquiescer à ce vœu et, depuis, les lettres du comte Eric étaient restées sans réponse.

Sentant la mort venir, continua Bernard, après un moment de silence, mon père avait songé à l'avenir de sa fille. Il m'avait donc mandé à son chevet pour recevoir ses derniers ordres. Il fallait partir pour l'Italie, me présenter chez mon oncle et l'inviter à bien vouloir me remettre tous les actes de propriétés en faveur de ma sœur.

Voilà le but de mon voyage.

(A suivre.)

ue de Gruyères.
 seurs,
 RUE DES ALPES
 c en général qu'il des-
 soignée.
 ictor BAVAUD
 erie
 TAL
 bourg,
 d.
 Munich.
 ard.
 Téléphone.
 rs, tenanciers.
 S.
 atèle de la campagne
 aucun mélange avec
 re, par quantité d'an
 ac.
 lanc, Bulle.
 neur,
 BRIGUES CUITES
 CTION
 GYPSE
 aisons.
 re.
 CIMENT
 tie.
 re. Dorure.
 le public qu'il a joint
 bourg, Route Neuve,
 da dégrossissage
 ourg, Route Neuve)
 ane N° 85;
 fer;
 uer :
 bre non meublée ou
 l'agence Haasenstein
 uer :
 logements.
 HLEN, Tour-de-Trême.
 OLAT
 CHARD
 SOLUBLE
 ENTE QUALITE
 PRIX
 MODÉRÉS
 OUVRE
 OUT.
 ENZ, IMP.-ÉDITEUR

Meister est élu par 61 voix (majorité absolue 59). M. Curti obtient 55 voix; les scrutateurs sont confirmés: M. Abegg est remplacé par M. le colonel Buser.

Le Conseil a absorbé ensuite la discussion par articles du projet de loi sur les rapports entre les deux Chambres de l'Assemblée fédérale.

A l'ouverture de la séance de mercredi, le président, M. Ador, donne connaissance de la retraite de M. Leo Weber. Il exprime le regret de voir la Cour suprême perdre un membre éminent. L'élection en remplacement aura lieu dans la prochaine session de l'Assemblée fédérale. Le Conseil a terminé la discussion du projet de loi sur les rapports entre les deux Chambres, à l'exception de 16 bis, qui est renvoyé.

L'ordre du jour de jeudi a porté le projet de loi sur les tarifs des chemins de fer fédéraux et en particulier l'article 22, relatif à l'acheminement, qui avait été ajourné.

Mardi, au Conseil des Etats, divers membres, entre autres M. Thélin, sont assermentés.

Le Conseil a voté sans discussion l'entrée en matière sur le projet des assurances militaires. L'article 1^{er} est adopté; l'article 2 soulève une longue discussion. Finalement, le Conseil a adopté par 22 voix contre 8 la proposition de la commission tendant à mettre au bénéfice de l'assurance contre la maladie et les accidents les militaires proprement dits et d'assurer contre les accidents seulement les fonctionnaires et ouvriers.

Le Conseil a nommé mercredi diverses commissions. Il a repris la discussion par article du projet de loi sur l'assurance militaire à l'article 36 jusqu'au 45, adoptés sans modifications.

Jeudi, on a repris la discussion du rapport de gestion de 1900 au département de l'industrie. Une longue discussion s'engage entre le rapporteur, M. Lusser, et M. Deucher, conseiller fédéral, au sujet de l'élevage du cheval.

La commission voudrait qu'on cherche à obtenir un bon cheval pour l'agriculture. Les essais faits jusqu'ici avec les chevaux normands importés par la Confédération n'ont pas donné les résultats attendus.

Congrès des instituteurs romands. — Le Conseil fédéral a décidé d'allouer au comité d'organisation du Congrès des instituteurs de la Suisse romande, qui se tiendra à Lausanne, du 14 au 16 juillet prochain, une subvention de 3000 fr.

Fête cantonale des chanteurs vaudois. — La cantine de l'Exposition cantonale servira, on le sait, de halle de fête aux chanteurs vaudois; c'est là, notamment, qu'aura lieu le grand concert du dimanche après midi, 30 juin.

Pour cette circonstance, la cantine contiendra un total de 2529 places assises, toutes numérotées, qui seront mises à la disposition du public dans l'ordre des prix suivants: 540 places à 5 fr.; 732 à 3 fr.; 678 à 2 fr.; 609 à 1 fr.

Lors de la dernière fête cantonale, qui eut lieu à Nyon, en 1898, le public payait, pour assister au grand concert, 4, 2,50 et 1 fr. A Vevey, en 1883, le grand concert étant donné au temple St-Martin, les entrées furent tarifées 5 fr., 3 fr. 50, 2 fr. et 1 fr. On payait même 10 fr. pour occuper une place sur la galerie d'orgue et 50 cent. pour stationner sur la terrasse.

Le nombre des sociétés qui feront partie de la fête s'élève à 53; 48 de ces sociétés prennent part au concours, une chante devant le jury sans appréciation, quatre ne se feront entendre que dans les concerts. Les 48 sociétés concurrentes se divisent de la manière suivante: 2 sociétés en division supérieure, 11 en 1^{re} division, 15 en 2^{me} division et 20 en 3^{me} division. Pour les concerts, nous avons trois masses chorales formant un ensemble

de 2061 chanteurs, qui se répartiront comme suit: 555 dans la 3^{me} division, 550 dans la 2^{me} et 956 dans la 1^{re} division et division supérieure. Un livret de fête très intéressant donne tous les détails des sociétés, directeurs, présidents, nombre des membres de chacune s'élevant de 19 à 95. Les plus fortes sociétés sont la Chorale de Vevey, 95 membres; Union chorale de Lausanne, 91 membres; Orphéon de Lausanne, 81 membres; Sainte-Croix, 69 membres; La Tour, 59; Lutry, 57.

Suisses au Transvaal. — On peut voir dans les vitrines de M. G. Mayor, armurier, rue de la Louve, à Lausanne, un écrin renfermant quatorze pièces d'or suisses de 20 fr. et une pièce d'or de 25 fr. à l'effigie du président Krüger. Ce bel écrin est offert par quelques tireurs suisses habitant Prétoria, au pavillon des prix du Tir fédéral; il a été rapporté par un de nos concitoyens, M. L. Glapey, de Villeneuve, qui vient de passer une année au Transvaal.

A voir aussi divers projectiles que M. Glapey a rapportés du théâtre de la guerre.

Lucerne. — A Wolfchiessen, un jeune homme a été tué par la foudre au moment où il rentrait chez lui.

— La ville de Lucerne a gagné en première instance son procès contre les héritiers du notaire Cantin. On se rappelle que M. Cantin, de Fribourg, a légué la plus grande partie de ses biens à la ville de Lucerne.

Schaffhouse. — Le serrurier Meili, de Weisslingen (Zurich), qui a tué cette année son compagnon pour le voler, a été condamné à mort par le Tribunal cantonal.

Vaud. — La nuit de lundi, à Savigny, un alcoolique, nommé Delessert, a tué d'un coup de couteau en plein cœur un jeune homme de 29 ans, Jules Dizereus, qui revenait d'un banquet.

Deux jeunes gens qui revenaient de la forge le trouvèrent étendu sans vie sur le sol. Le meurtrier, Aimé Delessert, a été arrêté dans la nuit par le sergent de gendarmerie Nicoud, du poste de Mézières; il n'a opposé aucune résistance.

Delessert a été confronté, mardi matin, avec la victime. Il n'a exprimé aucun regret de l'acte qu'il avait accompli. Il s'est borné de dire:

< Il y a longtemps qu'il m'embêtait. >

Delessert est un alcoolique invétéré.

— Lundi soir, à Villeneuve, un ouvrier de campagne, nommé David Wagner, a, sans provocation aucune, asséné un violent coup de pelle sur la tête d'un paisible ouvrier italien. On craint que la blessure ne soit mortelle.

L'ouvrier blessé était connu depuis plusieurs années comme un ouvrier rangé et travailleur. Il était occupé aux carrières des frères Bontems. L'agresseur a été arrêté.

Neuchâtel. — Un employé du J.-S., nommé Berger, qui habitait une guérite près de Colombier, a été écrasé lundi soir, à 6 h. 30, par le train de Lausanne, au moment où il suivait la voie sur une draine. Il laisse une veuve et quatre enfants en bas âge.

— Des jeunes gens s'amusaient à tirer au pistolet-flobert, dimanche après midi, dans les environs de la Chaux-de-Fonds. L'un d'eux, M. Alfred Droz, âgé de 25 ans, s'affaissa subitement; le malheureux venait de recevoir une balle dans le ventre. Transporté d'abord à Biafond, où ses parents sont allés le rejoindre le soir, accompagné de M. le Dr Amez-Droz, le blessé a été ramené à l'Hôpital de la Chaux-de-Fonds. Lundi matin, après une opération subie, la victime se trouvait dans un état excessivement grave.

ÉTRANGER

Guerre du Transvaal. — Une dépêche officielle de Prétoria, datée du 4 juin, dit que Jamestown s'est rendu au commando Kruitzienger dans la matinée du 2 juin après quatre heures de combat. Les pertes de la garnison ont été de trois tués et deux blessés. On dit que les pertes des Boers sont considérables. Les magasins ont été pillés. La garnison a été remise en liberté.

Les commandos boers menacent la ligne du chemin de fer, mais refusent le combat.

Le général Viljoen cherche, avec un fort commando, à franchir le cordon des troupes anglaises entre Carolina et Ermelo.

La colonne White est partie d'Aliwal-North le 2 juin pour aller au secours de Jamestown. Elle a rencontré les Boers à 5 milles de cette ville, au col des Macchabées. Un vif engagement a eu lieu; les Boers ont été repoussés, laissant deux cadavres sur le champ de bataille.

Les Anglais ont fait 5 prisonniers, capturé 30 chevaux, une grande quantité de bétail, de fusils, de munitions et tout le butin fait à Jamestown par les Boers.

France. — L'ex-princesse de Chimay, qui est actuellement à Carlsbad, avec son mari le tzigane Rigo, a reçu une dépêche de l'Amérique lui annonçant que son grand-père vient de mourir; il lui lègue quinze millions de francs.

Il est vrai qu'un conseil judiciaire a, depuis peu, été chargé de veiller aux dépenses de la belle héritière.

— Il meurt en ce moment, à Paris, dans une semaine, plus d'individus frappés de variole que dans toute l'Allemagne pendant un an!...

— On mande de Nîmes que dimanche, dans la course libre aux arènes, deux accidents se sont produits. Un journalier, nommé Louis Puget, âgé de vingt ans, a reçu un coup de corne du premier taureau à la cuisse. La blessure est profonde de cinq centimètres.

Au cinquième taureau, le nommé Eugène Rouvière, âgé de vingt et un ans, ouvrier boulanger à Aigues-Vives, voulut arracher la cocarde; il fut projeté violemment sur le sol. Le taureau le souleva sur ses cornes, puis le rejeta à terre; le blessé put encore franchir la barrière. Il avait reçu un coup de cornes dans le flanc droit et un autre dans la bouche, qui lui a brisé la mâchoire et arraché la langue. Son état est désespéré.

Tous les exemples ne servent de rien.

— La petite commune de Fevrols vient d'être le théâtre d'un lamentable événement. Mercredi, vers 8 h. du soir, deux propriétaires de la localité MM. Barthe père et fils, ce dernier âgé de 32 ans, se mettaient à l'affût pour tenter de tuer un sanglier qui dévastait leurs récoltes.

Après deux heures de vaine attente, le fils Barthe, impatienté, se dirigea vers le poste qu'occupait son père. Par malheur, la nuit était noire. Le malheureux père, voyant une ombre s'approcher, crut que c'était le sanglier qui venait vers lui. Vivement il épaula, ajusta et fit feu.

Un cri déchirant répondit à la détonation. Affolé, M. Barthe courut tout tremblant vers l'endroit où venait de s'abattre la masse confuse sur laquelle il venait de tirer. Son fils gisait sur le sol rougi de son sang, le front troué d'une balle et peu après le pauvre garçon rendait le dernier soupir.

— Le Métropolitain de Paris a transporté depuis le 19 juillet dernier, jour de son inauguration, 36,510,835 voyageurs. La moyenne est de 4,056,770 voyageurs par mois et de 135,225 par jour.

Belgique. — L'entrepôt royal d'Anvers vient d'être incendié. Trois ailes de l'entrepôt sur quatre sont en ruines, et toutes les marchandises qu'elles contenaient sont détruites. Les bâtiments ressem-

blent à une immense sera pas possible de l

Italie. — C'est la sœur du roi Victor-Em de la princesse Yolande

Les félicitations de sont arrivées au Quir

Le roi a reçu 26,00 parties de l'Italie et

C'est aussi au nom évalue les suppliques

roi et à la reine un s raison de l'heureux é

Les docteurs Moris que la princesse est d

parfaite conformation peée. Son poids est

Une des premières reine Hélène après s

mer le désir de nour dant les premiers jou

Le docteur Moris ce désir.

Espagne. — Un abattue sur Cazorna

et plusieurs moulins ques maisons se son

Allemagne. — polonaise, la foudre

foin et a tué cinq ou trouvaient.

Grèce. — La C tre aux puissances

de la Crète à la Gr

Russie. — Le adresse un appel a

seillers d'Etat russ mesures trop sévère

tation ouvrière et Tolstoï, enfanteront

ajoute-t-il, à amélio par dessus tout, à

tion; alors seuleme alors seulement voi

heureux. >

Turquie. — L a avisé l'ambassad

que les fonctionna veau violé le secr

conséquence, ces d employés turcs; l

eux-mêmes.

— L'ambassade reçu environ cinq

le solde de l'indem lésés en 1896 pen

Amérique. — Américain, à Lo

éleveurs a assailli cinq voleurs de ch

fils, qui furent tra et pendus à l'arch

— Suivant un incendie a éclaté

nombreuses plant ainsi qu'un grand

sonnes ont péri. I n'est que grâce à

éteint.

Chine. — Un manche sur la ro

glais et soldats fr

Au dire des An de la police, ay

français de péné son, furent attaqu

nettes par les so Les fusiliers g

fendre. Au brui

NGER

vaal. — Une dépêche de du 4 juin, dit que Ja-commando Kruitzinger après quatre heures de garnison ont été de trois dit que les pertes des Les magasins ont été emise en liberté.

menacent la ligne du ent le combat.

che, avec un fort com- des troupes anglaises

partie d'Aliwal-North le rs de Jamestown. Elle a

illes de cette ville, au f engagement a eu lieu ; s, laissant deux cadavres

5 prisonniers, capturé quantité de bétail, de t le butin fait à James-

esse de Chimay, qui est avec son mari le tzigane de l'Amérique lui annon- vient de mourir ; il lui

ancs.

eil judiciaire a, depuis aux dépenses de la belle

ent, à Paris, dans une frappés de variole que ndant un an !..

que dimanche, dans la eux accidents se sont mmé Louis Puget, âgé up de corne du premier

essure est profonde de

le nommé Eugène Rou- ns, ouvrier boulanger à cher la cocarde ; il fut sol. Le taureau le sou- rejeta à terre ; le blessé rière. Il avait reçu un

nc droit et un autre dans la mâchoire et arraché espéré.

uvent de rien.

de Fevrols vient d'être e événement. Mercredi, priétaires de la localité e dernier âgé de 32 ans,

tenter de tuer un san- écoles.

aine attente, le fils Bar- vers le poste qu'occu- r, la nuit était noire. Le

une ombre s'approcher, er qui venait vers lui.

et fit feu.

it à la détonation. Affolé, mblant vers l'endroit où

esse confuse sur laquelle gisait sur le sol rougi

d'une balle et peu après e dernier s'écroula.

Paris a transporté de our de son inauguration, moyenne est de 4,056,770

135,225 par jour.

ôt royal d'Anvers vient de l'entrepôt sur quatre

es marchandises qu'elles

. Les bâtiments ressem-

blent à une immense fournaise. On croit qu'il ne sera pas possible de l'éteindre avant huit jours.

Italie. — C'est la reine douairière du Portugal, cœur du roi Victor-Emmanuel, qui sera marraine de la princesse Yolande-Marguerite.

Les félicitations des souverains et chefs d'Etat sont arrivées au Quirinal dès la première journée.

Le roi a reçu 26,000 télégrammes de toutes les parties de l'Italie et des pays étrangers.

C'est aussi au nombre de 20,000 au moins qu'on évalue les suppliques de gens qui demandent au roi et à la reine un secours ou un petit cadeau en raison de l'heureux événement.

Les docteurs Morisani et Quirico ont déclaré que la princesse est de complexion vigoureuse et de parfaite conformation. Elle a été immédiatement pesée. Son poids est de 3 kg. 695.

Une des premières paroles prononcées par la reine Hélène après sa délivrance a été pour exprimer le désir de nourrir son enfant, au moins pendant les premiers jours.

Le docteur Morisani, toutefois, n'accède pas à ce désir.

Espagne. — Une tempête épouvantable s'est abattue sur Cazorna. La rivière a entraîné un pont et plusieurs moulins. Les rues sont inondées ; quelques maisons se sont effondrées.

Allemagne. — A Wislowitz, à la frontière polonaise, la foudre est tombée sur un char de foin et a tué cinq ouvrières de campagne qui s'y trouvaient.

Grèce. — La Chambre a décidé de transmettre aux puissances un vœu demandant l'annexion de la Crète à la Grèce.

Russie. — Le célèbre écrivain russe Tolstoï adresse un appel au czar, aux ministres et conseillers d'Etat russes, demandant le retrait des mesures trop sévères prises pour faire cesser l'agitation ouvrière et universitaire. Ces mesures, dit Tolstoï, enfanteront le désir de revanche. « Aidez, ajoute-t-il, à améliorer la situation de la masse et, par dessus tout, à assurer sa liberté et son instruction ; alors seulement votre position sera sûre, et alors seulement vous pourrez être véritablement heureux. »

Turquie. — Le consul de France à Salonique a avisé l'ambassadeur français à Constantinople que les fonctionnaires ottomans avaient de nouveau violé le secret des courriers étrangers. En conséquence, ces derniers ne seront plus remis aux employés turcs ; les consuls les feront expédier eux-mêmes.

— L'ambassade de France à Constantinople a reçu environ cinq cent mille francs, représentant le solde de l'indemnité due aux citoyens français lésés en 1896 pendant les massacres d'Arménie.

Amérique. — Dans une ville de l'Ouest-Américain, à Lookont, une bande de cinquante éleveurs a assailli la prison où étaient enfermés cinq voleurs de chevaux, dont un père et ses trois fils, qui furent entraînés jusqu'à la porte de la ville et pendus à l'arche d'un pont.

— Suivant un télégramme de Mexico, un grand incendie a éclaté à Tehuantepec, détruisant de nombreuses plantations de bananiers et d'orangers, ainsi qu'un grand nombre de bâtiments. 70 personnes ont péri. L'incendie a duré dix jours, et ce n'est que grâce à une pluie torrentielle qu'il a été éteint.

Chine. — Une rixe grave s'est produite dimanche sur la route de Takou, entre soldats anglais et soldats français.

Au dire des Anglais, les fusiliers gallois chargés de la police, ayant voulu empêcher les soldats français de pénétrer par effraction dans une maison, furent attaqués à coups de pierres et de baïonnettes par les soldats français.

Les fusiliers gallois tirèrent en l'air pour se défendre. Au bruit des coups de feu, un certain

nombre de soldats allemands accoururent prêter main-forte aux Français. Cela faisait en tout plus de 200 hommes.

Enfin, les fusiliers gallois ouvrirent le feu, tuèrent un Français et cinq Allemands. Quatre fusiliers gallois et un Japonais ont été légèrement blessés.

Un officier allemand, accompagné d'un peloton de soldats, arrivant sur les lieux, mit fin à cette rixe.

— Lundi, à Pékin, le départ du maréchal Waldersee a été l'occasion d'une imposante manifestation militaire de la part des troupes alliées. Les canons ont tiré et les musiques se sont fait entendre. Un aide de camp du maréchal est resté à Pékin pour accompagner celui des membres de la famille impériale qui se rendra à Berlin pour présenter les regrets de la cour chinoise au sujet du meurtre du baron de Ketteler.

CANTON DE FRIBOURG

Incendie. — Le feu a détruit lundi soir, aux Jordils, rière Saint-Martin (Veveyse), un bâtiment appartenant à M. Placide Rossel. Cause du sinistre : une imprudence d'enfants.

CHRONIQUE AGRICOLE

Fièvre aphteuse et sulfate de fer. — Un agriculteur du nord de la France a réussi à guérir son troupeau de la fièvre aphteuse au moyen du sulfate de fer. Ses voisins et les agriculteurs qui ont essayé le procédé sur son conseil ont obtenu également un excellent résultat.

Il prépara deux solutions de sulfate de fer, l'une à 10 %, l'autre à 20 %. Les bêtes furent attachées chacune à un pommier et, au moyen d'un pulvérisateur à vigne, on leur lava vigoureusement la bouche avec la solution la plus faible, sans ménager le liquide qui pouvait pénétrer dans l'œsophage en petite quantité. La solution la plus forte servit à laver soigneusement les ongles et plus particulièrement l'espace intergéné. Puis, comme les animaux malades se lèchent volontiers les flancs, ces parties du corps à portée de la langue furent imprégnées de sulfate de fer au moyen du pulvérisateur avec la solution la plus concentrée.

Un traitement le premier jour et deux le second suffirent pour guérir radicalement les animaux atteints.

Voilà certes un remède qui n'est ni difficile ni bien coûteux et dont l'efficacité paraît peut-être un peu rapide, mais il est facile à éprouver.

VARIETES

Revenus quotidiens des souverains. — Le mieux rémunéré des souverains est sans contredit le czar qui possède, comme chef d'Etat, un revenu quotidien de 150,000 fr. ; le sultan reçoit 100,000 fr. par jour ; l'empereur d'Autriche 63,000 fr. ; l'empereur d'Allemagne 50,000 fr. ; le roi d'Italie, 39,500 fr. ; le roi d'Angleterre 39,000 fr. ; le roi de Belgique, 10,000 fr. ; le président de la République française, 3800 fr., et le président des Etats-Unis, 850 fr.

BIBLIOGRAPHIE

Lectures pour Tous. — A ce besoin de s'instruire, de tout savoir, qui est la marque de notre époque, il n'est pas de publication qui réponde plus complètement que les *Lectures pour Tous*, la revue si populaire éditée par la librairie Hachette & Cie.

A côté d'études de vulgarisation, traitées sous une forme attrayante et accessible à tous, elle publie des articles vivants et pittoresques, des récits de voyage et d'exploration, de captivantes nouvelles. A tout cela vient s'ajouter l'attrait d'une illustration merveilleuse qui à cha-

que page met sous les yeux du lecteur un aspect saisissant de la réalité.

Voici le sommaire du numéro de juin : l'Histoire de France par la chanson ; le Collier de la reine ; une Esquerme historique ; Sorciers et magiciens ; l'Accusateur imprévu, roman ; un Mariage par carte postale, nouvelle, par H. de Gorsse ; les Péripéties d'une mission française au Yun-Nan ; Droit au travail et droit de grève ; Pronesses et facéties d'un bon géant ; les Epreuves de Turlupin ; conte du temps jadis, par Jérôme Doncet.

Abonnements. — Un an : Paris 6 fr. ; départements, 7 fr. ; étranger, 9 fr. — Le numéro, 50 centimes.

Le Traducteur, journal bimensuel, destiné à l'étude des langues allemande et française. Abonnement : 2 fr. pour 6 mois. — Les jeunes gens qui désirent se perfectionner dans l'une ou l'autre des deux langues tireront certainement grand profit de cette petite feuille, recommandée par plusieurs revues pédagogiques. — Numéros spécimens gratuits et franco sur demande par l'administration du *Traducteur*, à la Chaux-de-Fonds.

BULLE-ROMONT. Service à dater du 1^{er} juin 1901.

Postes féd.	Bellegarde	Dép.	—	6 40	—	—	—	—	—
	Charmey	>	—	8 10	—	—	—	—	6 15
Postes féd.	Bulle	Arr.	—	10 —	—	—	—	—	8 05
	Gessenay	Dép.	—	5 30	—	—	—	—	3 30
Postes féd.	Château-d'Ex	>	—	7 —	10 40	—	—	—	5 —
	Bulle	Arr.	—	10 05	1 45	—	—	—	8 05
Postes féd.	Romont	Dép.	6 58	11 39	3 32	6 01	9 52	—	—
	Fribourg	Arr.	7 53	12 22	4 07	6 48	10 43	—	—
Postes féd.	Berne	>	9 02	1 13	4 55	7 48	11 50	—	—
	Romont	Dép.	6 53	12 22	3 34	6 22	9 47	—	—
Postes féd.	Lausanne	Arr.	8 15	1 28	4 35	7 45	11 —	—	—
	Genève	>	10 17	3 20	6 05	10 25	12 45	—	—
Postes féd.	BULLE	Dép.	6 —	10 30	2 25	5 05	8 45	—	—
	Vaulruz	>	6 13	10 48	2 39	5 18	8 59	—	—
Postes féd.	Sâles	>	6 19	11 —	2 46	5 24	9 06	—	—
	Vuisternens	>	6 27	11 13	2 55	5 32	9 15	—	—
Postes féd.	ROMONT	Arr.	6 42	11 28	3 10	5 47	9 30	—	—
	ROMONT	Dép.	7 20	12 30	3 45	6 33	10 02	—	—
Postes féd.	Vuisternens	>	7 40	12 51	4 05	6 53	10 23	—	—
	Sâles	>	7 50	1 02	4 15	7 14	10 34	—	—
Postes féd.	Vaulruz	>	7 58	1 10	4 22	7 26	10 42	—	—
	BULLE	Arr.	8 10	1 23	4 33	7 40	10 55	—	—
Postes féd.	Genève	Dép.	—	8 05	12 40	2 15	5 ²⁰ 5 ⁴⁵	—	—
	Lausanne	>	5 25	10 17	2 15	4 35	6 ⁵⁵ 7 ²⁰	—	—
Postes féd.	Romont	Arr.	6 53	11 36	3 29	5 58	8 ⁰¹ 9 ⁴⁷	—	—
	Berne	Dép.	4 45	10 45	2 12	4 12	8 —	—	—
Postes féd.	Fribourg	>	5 53	11 38	3 —	5 22	9 —	—	—
	Romont	Arr.	6 48	12 19	3 32	6 17	9 44	—	—
Postes féd.	Bulle	Dép.	8 50	2 30	5 20	—	—	—	—
	Chât.-d'Ex	Arr.	12 25	6 05	8 55	—	—	—	—
Postes féd.	Gessenay	>	1 55	7 35	—	—	—	—	—
	Bulle	Dép.	8 50	—	5 10	—	—	—	—
Postes féd.	Charmey	Arr.	10 40	—	7 —	—	—	—	—
	Bellegarde	>	—	—	8 40	—	—	—	—

ÉTAT CIVIL DE BULLE

Mois de mai 1901.

Naissances :

Clément, Emile-Albert, fils d'Antonin-Joseph, d'Ependes. — Pfulg, Marie-Antoinette-Anna, fille de Louis-Alphonse, de Flühli (Lucerne). — Rapin, Jeanne-Elise, fille d'Albais-Albert, de Payerne.

Mariages :

Gillard, Charles-Calybite, entrepreneur, de Botterens, et Seydoux, Anna-Marguerite, de Grattavache. — Monney, Oscar, instituteur, de Besençons et Fiàngères, et Pilet, Alodie-Céline, de La Tour-de-Trême.

Décès :

Morel, Jules-Louis, de Marnand (Vaud) ; 45 ans. — Heimo, Marie-Ursule, de Fribourg et Tavel ; 63 ans. — Tandon, Barbe-Cécile, dite Julie, de Pont (Veveyse) ; 71 ans. — Comte, Jean-Léon-Gaspard, de Romont ; 15 1/2 ans.

Le meilleur dépuratif fortifiant,

qui puisse rivaliser avec l'huile de foie de morue, est le Sirop au brou de noix, phosphates et fer de Fréd. Golliez, pharmacien, à Morat. Agréable au goût, il est facile à prendre et est supporté par les estomacs les plus délicats. Le flacon 3 fr., la bouteille 5 fr. 50. Seul véritable avec la marque des 2 palmiers.

Dépôt général : Pharmacie GOLLIEZ, Morat.

Pour fr. 12.50 cent.

320 mètres Cheviot anglais 140 cm. de large noir, loutre, marin, pour un complet. — Lainages et cotonnerie pour robes et blouses de dames dans tous les prix. Echantillons franco. Gravures gratis.

Grands magasins v. F. Jelmoli, A.-G., Zurich.

Le Savon Callet, au soufre et goudron (30 ans de succès), prévient et guérit les maladies de la peau et les impuretés du teint. 80 centimes le pain, dans les pharmacies et bonnes drogueries.

Aucune demande de changement d'adresse ne peut être prise en considération si elle n'est accompagnée de l'ancienne adresse et de 20 centimes en timbres poste pour frais de réimpression.

